Image not found or type unknown

Oqtf + mariage avec francaise

Par **aya91**, le **04/02/2016** à **15:35**

bonjour maitre.
je souhaiterai avoir des renseignements urgent au sujet de la situation de mon mari.
voici ma siotuation:
Mon mari est arriver en france il y a 3 ans avec un pasport sengen (qui na pas ete temponner a son arrivé sur le territoir francais), il a desuite fait une demander de droit d'aile qu'il a obtenue et renouveler 3 fois.
nous sommes ensemble depuis presque 2ans; le 12 fevreier 2015 il a recu un courrier lui demandant de quitter le territoir francais "OQTF".
Malgré ça il est rester ici avec moi et nous nous sommes marié le 16 mai 2015 en essonne.
nous avons un appartement le contrat de edf est a son nom; depuis entre temps nous nous sommes rendu a la prefecture pour demander qu'il est un titre de sejour mais rien n'y fait il ne veuilent pas lui accorder et lui disent de retourner en turquie de se rendre au consulat et de demander un titre de long sejour en temp que conjoint français ; le probleme est qu'il ne peux plus se rendre en turquie pour raison qu'il a des problemes car il mannifestait labas pour une bonne cause mais qu'il risque gros à ci rendre.
hier nous avons recçu une convocation du tribunal d'administration de versaille pour le 19 fevrier (en sashant que le 12 fevrier cela fera un ans qu'ils lui ont demander de quitter le territoir.
que devons faire ?
Mon mari n'est pas quelqu'un de mauvais il est accepter dans toute ma famille et passer ses wk avec mon pere qui est policier ce qui est plutot hironique pour le coup.
je suis desemparer .
ps: il est evident que j'accompagne mon epoux au redez-vous donner.
bien a vous cordialement .

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés